



Lettre d'information sur le projet d'enquête *Handicaps-Incapacités-Dépendance*

n°3, Mai 96

Pour tout contact, demande d'information, prière de s'adresser à :
Pierre Mormiche ou Denise Latouche, Timbre F170,
INSEE, Division Enquêtes et Etudes Démographiques
☎ : (33) 1 41 17 55 03/67 69 - Télécopieur : (33) 1 41 17 62 79

Sommaire

1. Bilan du test de décembre 95
2. Objectifs du test de mai 96
3. Description de son organisation
4. Les perspectives de réalisation de l'enquête
5. Divers

La préparation de l'enquête suit son cours. Un nouvel ensemble de tests à domicile et en institutions, portant sur certains modules du questionnaire détaillé destinée à décrire de façon approfondie l'incapacité, ses origines, ses conséquences, les aides et les besoins des personnes en incapacité va se dérouler dans la dernière quinzaine du mois de mai.

1. Bilan du test de décembre 95

Les questionnaires, consacrés au test des procédures de filtrage des personnes en incapacité dans la population générale, ont été saisi par l'Inserm (anonymement). L'analyse informatique des enseignements par le groupe de projet est en cours.

2. Objectifs du test de mai-juin 96

L'objectif de ce second test est d'expérimenter les questionnaires décrivant de façon détaillée la situation des personnes en incapacité. Trois modules seront testés :

- Une description détaillée de l'incapacité et un support de renseignement

des grilles d'évaluation de l'incapacité (cf ci-après),

- Une interrogation sur l'origine, la cause, l'ancienneté de l'incapacité (maladies, accidents, déficiences),

- Une description de l'environnement (logement, réseau familial et social, ...) et des aides personnelles et techniques.

Comme indiqué ci-dessus, on testera la capacité du questionnaire à permettre le chiffrement des principales grilles d'évaluation de l'incapacité : grille AGGIR, grille de l'OMS Europe, grille de l'OCDE... En particulier pour AGGIR on confrontera pour une partie des personnes âgées de l'échantillon (personnes à domicile du Limousin et pensionnaires de certains établissements du Limousin et de Rhône-Alpes) les résultats du questionnaire avec ceux découlant de l'application de la procédure classique AGGIR (par une équipe médico-sociale).

3. Description de son organisation

Ce test ne concerne que des personnes handicapées ou dépendantes, ou souffrant de certaines incapacités liées à des problèmes de santé.

Il vise à ramener 480 dossiers remplis, dont 300 concernant des personnes à domicile, et 180 concernant des pensionnaires en établissements "sociaux".

Il se déroule dans trois régions : Aquitaine, Limousin, Rhône-Alpes. Chacune ayant 160 dossiers à sa charge.

Les adresses nous ont été communiquées par des associations de personnes handicapées et le Conseil Général de Haute-Vienne pour les personnes à domicile et le Sesi, la DAS pour les établissements.

Les associations contactées ont permis de contacter les domaines des déficiences visuelles, motrices, auditives, intellectuelles et des malades mentaux.

Le Conseil Général de la Haute-Vienne quant à lui a fourni des adresses de personnes âgées et souffrant d'incapacité ayant subi la passation de la grille Aggir.

Ce test et le prochain (probablement au dernier trimestre de l'année 96) sont financés par le Sesi et la Mire.

4. Les perspectives de réalisation de l'enquête

Le Directeur Général de l'Insee a adressé en février une lettre au ministre du travail et de l'action sociale, Mr Barrot. Une réunion a eu lieu en mars entre l'Insee, le Sesi et les cabinets du ministre du travail et de l'action sociale et du ministre de la santé M. Gaymard.

Nous attendons la réponse du ministère au sujet du financement de l'enquête.

Lors de sa réunion annuelle du 23 mai, la formation Santé-Protection Sociale du Cnis a rappelé avec force son attachement à la réalisation, aussi rapide que possible, de l'enquête.

L'Insee, le Sesi, la Mire et les divers partenaires du groupe de projet (Ctnerhi, Ined, Inserm) sont toujours fortement engagés dans la préparation de l'enquête.

Il se manifeste du côté des acteurs locaux une demande constante d'association au projet. La Direction Régionale de l'Insee de Haute-Normandie nous a signalé qu'une réunion du Conseil Régional à l'initiative de la DRASS devrait examiner prochainement une extension régionale de l'enquête.

A l'occasion de l'enquête PCV sur les aides de proximité aux personnes âgées à domicile, le Conseil Général d'Eure et Loire a financé dans le cadre de leur schéma gérontologique une extension du questionnaire. Elle porte sur la description des incapacités inspirée de la grille AGGIR identique au modèle bâti pour le test décrit précédemment.

5. Divers

Le projet d'enquête a été présenté récemment à l'Institut Fédératif de Recherche sur le vieillissement.

Le Cnis a constitué un groupe de travail chargé de recenser et d'examiner les statistiques en matière de handicap et dépendance et de faire des propositions.